

## **VILLAGES VIVANTS OUVRE SON 30ÈME LIEU À VENON (38) ET CONTINUE DE REDONNER VIE AUX CAMPAGNES !**

Depuis 8 ans, la coopérative immobilière et solidaire Villages Vivants achète, rénove et loue des locaux pour ouvrir des épiceries, cafés, auberges et tiers-lieux, dans les territoires ruraux. Présente dans 13 départements du quart sud-est de la France, la coopérative vient d'acquérir son 30ème lieu à Venon dans l'Isère ! Il confirme la dynamique d'un modèle qui fait ses preuves !

### **VILLAGES VIVANTS ACCOMPAGNE L'INSTALLATION D'ACTIVITÉS À IMPACT AU COEUR DES VILLAGES**



Aujourd'hui près de **60% des communes ne possèdent plus aucun commerce de proximité** (source [Senat.fr](https://www.senat.fr)). Résultat : les vitrines sont vides et les rideaux baissés. Ce sont des services essentiels du quotidien et du vivre ensemble qui disparaissent !

Si les initiatives ingénieuses ne manquent pas pour ouvrir des cafés associatifs, épiceries bio et locales, auberges, tiers-lieux, boutiques d'artisanat..., elles se heurtent très souvent à des **blocages immobiliers ou financiers** qui freinent l'installation de ces activités. C'est pourquoi, depuis 8 ans, Villages Vivants met en œuvre **un autre modèle**.

### **UN MODÈLE ALTERNATIF UNIQUE QUI PORTE SES FRUITS**

En achetant des locaux et en les rénovant pour y installer des activités à fort impact social, Villages Vivants permet aux habitant.es de **retrouver des services de proximité et de faire revenir la vie dans les villages**. La coopérative agit comme un véritable levier de transformation des territoires, **en plaçant l'humain et l'utilité sociale au cœur de son action**.

Bien ancrés sur leur territoire, les projets accompagnés répondent à un besoin social et économique du bassin de vie où ils sont situés, **favorisant ainsi l'installation durable de nouveaux habitant.es et la création d'emplois**.

#### **DEPUIS 2018, VILLAGES VIVANTS C'EST :**

- **30 lieux ouverts en 2025**, contre 21 lieux ouverts fin 2023 (soit +43% d'acquisitions en 1 an et demi)
- **13 départements et 3 régions**
- **190 emplois abrités** sur les lieux dont 63% de femmes salariées
- **9,6 millions d'euros d'actifs immobiliers**
- **16 millions d'euros total collectés** auprès d'institutions, entreprises et citoyen.nes, depuis les débuts de Villages Vivants. Avec une campagne particulièrement réussie en 2024 avec 5 millions d'euros levés.

**L'originalité de Villages Vivants** tient à l'hybridation des activités, pour Sylvain Dumas co-directeur de la coopérative, il s'agit de *“conjuguer l'investissement dans l'immobilier ancien avec le développement d'initiatives de l'Économie Sociale et Solidaire en milieu rural, dans un territoire donné. Aujourd'hui, nous sommes le seul acteur à proposer cet accompagnement dans le quart sud-est de la France.”*

## VILLAGES VIVANTS FÊTE SON 30ÈME LIEU !

Le Petit Bistro est le 30ème lieu acquis par la coopérative début 2025. Suite au refus de la banque pour l'achat des murs, les porteur-ses de projet se sont tournés vers Villages Vivants, qui a racheté le local et permis à ces **4 entrepreneur-ses habitant-es de Venon de reprendre l'activité en SCOP**.

Bien plus qu'un café-restaurant, le Petit Bistro est une institution locale ! **Depuis un demi-siècle, c'est un véritable lieu de vie**, un repère pour les habitant-es comme pour les visiteur-ses de passage.

Villages Vivants a ainsi assuré la continuité du café-restaurant dans ce village de 900 âmes. Et de **passer à une offre majoritairement locale et bio, en ajoutant plusieurs activités pour répondre aux besoins des habitant-es** : une épicerie d'appoint, un relais poste et une programmation culturelle.

Aux côtés d'autres partenaires (GAIA et la NEF), Villages Vivants est intervenu sur **l'achat du bâtiment et le financement des travaux**. Le bâtiment fait actuellement l'objet d'une rénovation globale pour optimiser l'accueil des clients et obtenir une meilleure ergonomie des espaces de travail (désamiantage de la couverture, travaux d'amélioration énergétique, mise aux normes accessibilité et sécurité incendie...).



Le Petit Bistro à Venon, à gauche / La signature du bail avec l'équipe du Petit Bistro, à droite. Crédit photo : Villages Vivants

# DES LIEUX VIVANTS OUVERTS GRÂCE À LA FINANCE SOLIDAIRE

L'ouverture de ces lieux est rendue **possible grâce à des collectes de fonds** lancées auprès de particuliers, collectivités, institutionnels... tout au long de l'année.

Les solutions financières traditionnelles ne répondent pas aux enjeux spécifiques des territoires ruraux (difficultés d'accès au foncier, coûts élevés d'une rénovation...). Aussi, Villages Vivants a choisi de **mobiliser un circuit court et original de finance solidaire**. Particuliers et personnes morales peuvent acquérir des **parts sociales dès 100€** et entrer ainsi dans la gouvernance de la coopérative. Des **titres participatifs** peuvent également être émis (à partir de 1 000€), ainsi que des **obligations**.

En 2024, les parts sociales ont été labellisées Finansol.

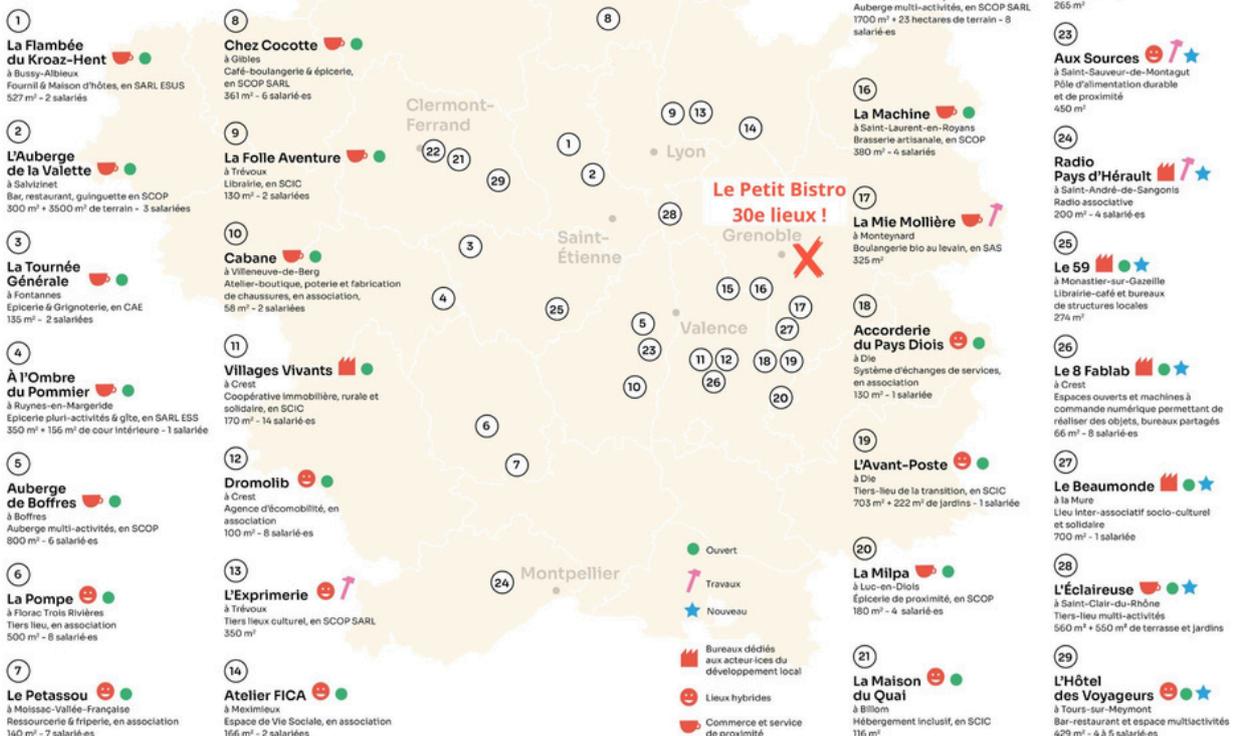
Trois raisons de rejoindre la coopérative :

1. **Répondre aux besoins des habitant-es des territoires ruraux** : revitaliser un centre bourg, faire revivre des commerces, créer de l'emploi...
2. **Investir dans la pierre et soutenir l'économie réelle** : le placement est traçable, soutenable et il reste en France.
3. **Donner du sens à son épargne** en finançant des projets concrets, collectifs et qui ont un impact direct sur leur territoire.



Pour contribuer à ouvrir de nouveaux lieux vivants : la collecte citoyenne est ouverte !

## LES LIEUX VILLAGES VIVANTS



## CONTACTS PRESSE

## PLUS D'INFOS

**Florentine Collette**  
Attachée de presse  
06 58 72 21 42  
florentine@florentinecollette.fr

**Laetitia Bernardi**  
Responsable communication  
06 17 83 41 87  
communication@villagesvivants.com

- [dossier de presse](#)
- [espace presse Villages Vivants](#)